



## Réductions et maîtrise de l'énergie dans le Pays Vendômois

Dans le cadre d'une stratégie de réduction et maîtrise de l'énergie issue de l'Agenda 21 du Pays Vendômois, deux thermiciens CEP (Conseillers en Energie Partagés) sont en poste au Pays Vendômois depuis Novembre 2012.

Pour le compte des collectivités, soit 105 communes et 8 communautés, Jérôme DESOEUVRE et Thomas HUBERT ont un objectif bien précis : réaliser un état des lieux du patrimoine bâti des communes, pour identifier l'ensemble des économies potentielles.

Il s'agit d'inspecter les bâtiments publics, d'analyser leurs dépenses énergétiques (factures, plans des pièces, équipement en chauffage...) et de repérer les plus énergivores.

En plus des bâtiments, l'éclairage public fait aussi parti de leur domaine d'activité. A partir des diagnostics établis, le Pays Vendômois pourra aider les communes à faire des économies d'énergie en répondant aux besoins les plus urgents.

Pour accomplir cette mission, le rôle des techniciens n'est pas de se substituer au privé mais d'orienter, de conseiller, de sensibiliser et de préconiser des mesures simples aux communes.

Les techniciens peuvent à titre d'exemple optimiser et changer tout type de contrat d'énergie gaz, fioul et électricité et former les équipes communales à une meilleure gestion de leur équipement thermique.

En cas de rénovations et de réhabilitations lourdes, les CEP aideront les communes à rentrer dans des programmes financés par l'ADEME et la Région Centre.